



COMMUNE DE CAMPÔME

Jun 2021

# LA GAZETTE

BULLETIN MUNICIPAL

## L'été est là

### MOT DU MAIRE :

Voilà le second semestre écoulé, beaucoup de travaux ont été réalisés sur la commune : Voirie, conteneurs enterrés, reconstruction des berges de la Castellane.

Pour l'entretien : Abattage d'arbres, plantations, nettoyage, amélioration des gîtes, décorations...

La période Covid ne nous a pas permis d'inviter les Campômois à participer en plus grand nombre. Je remercie l'équipe municipale qui se mobilise amplement et au quotidien ainsi que les personnes qui nous soutiennent et nous encouragent.

Espérons que des cioux plus cléments nous permettent à tous de retrouver notre vie d'avant .



L'été arrive le village et ses espaces de détente ont retrouvé un aspect plus convivial. L'aire de pique-nique et l'espace Castellane ont été débarrassés de leurs arbres malades ou morts. De nombreuses plantes, fleurs et arbres ont été mis en place. Les enfants pourront en profiter pour jouer et les visiteurs trouveront là des espaces bucoliques pour déjeuner, griller ou encore jouer à la pétanque.



# Vie du village

## Festivités à venir

Le Comité des fêtes vous présente son programme pour cet été.

- Samedi 17 juillet : soirée Paëlla à l'espace Castellane
- Samedi 31 juillet : Festà Major
  - 14:30 Llevant de taula avec le groupe « Zenon »
  - 17:30 Bal des sucettes suivi d'un apéritif bal musette
  - 22:30 Grand bal avec le groupe « Etat Soeur »
- Dimanche 8 Août : Cargolade à l'espace Castellane (sur réservation)
- Dimanche 15 août : Vide-greniers dans le village (restauration possible sur place)

A partir du 7 juillet, tous les mercredis, soirée Pétanque à l'espace Castellane.

D'autres festivités sont en attente d'autorisation. Toutes les bonnes volontés nous seront précieuses, n'hésitez pas à contacter Nicolas au 06 62 01 83 09.

Expo photo : Du 10 juillet au 21 août, une exposition interactive de photos anciennes sera proposée sur la place de la mairie. Chaque visiteur pourra identifier les personnages photographiés et écrire une anecdote sur papier qu'il déposera dans une urne. Nous échangerons autour de ces écrits lors de la soirée de clôture.

- le 10 juillet à 19:00 , Vernissage

- le 21 Août à 19:00, pour la soirée de clôture, auberge espagnole suivie d'un diaporama

## CARNET DE DEUIL

Nous avons une pensée émue pour :

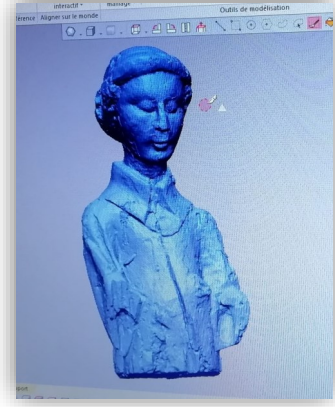
Albertine LESIRE

Florent TOUZEAU

qui nous ont quittés ce semestre.



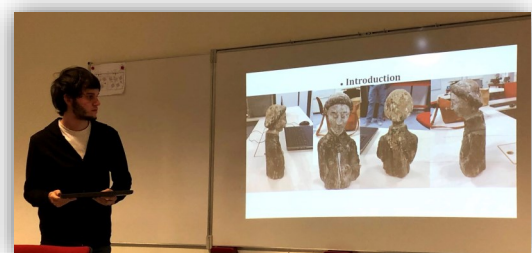
*Opération scanner de Saint Esteve sur la place*



*Statue numérisée*

Sant Esteve : L'oratoire de Saint Estève est, depuis quelques semaines, dépourvu de sa statue. Celle-ci, ayant subi les affres du temps et des intempéries, a besoin de soins. Elle devrait être prise en charge par les ateliers du conservatoire du patrimoine du CD66. L'idée d'en faire une reproduction 3D a germé et en collaboration avec le Lycée de Prades, celle-ci est en cours de réalisation. La statue a été scannée sur la place du village par des élèves de la filière Bac Pro. Léo, élève de première Pro Indu, a rassemblé

tous les scans pour en donner une image épurée, avant sa fabrication qui devrait avoir lieu dès la rentrée de septembre. La copie 3D sera alors déposée dans l'oratoire.



*Léo soutenant son rapport de stage*

# Actions municipales

Espace Castellane : Cet espace cher aux Campômois change d'allure au fil du temps. Des plantations effectuées par des campômois volontaires. Un grand massif a été créé afin d'offrir une autre perspective du site. De nouvelles actions sont à venir à l'automne.



Espace Dellà L'Aygue : Un travail d'aménagement des berges a été réalisé par l'entreprise Luguët en respectant les consignes de la police de l'Eau. Des arbres ont été plantés près de l'espace pique-nique et le parking sera aménagé. Des arbres morts ont été abattus par mesure de sécurité.



La placette et les ruelles : Plusieurs jardinières et pots ont été mis en place dans divers points du village afin de l'embellir. Nous saluons ceux qui en ont fait

Voirie : De nombreux chantiers de réfection de chaussées ont été réalisés cet hiver par l'entreprise Eiffage : la rue des moulins, la rue des jardins, la descente à l'espace Castellane et le Salanca ont été refaits. Plusieurs « reprises » d'enrobé ont été effectuées chemin de Carmajù, camì Clos, Route de la Castellane.

Enfouissement des poubelles : Deux postes de poubelles enterrées ont été réalisés par l'entreprise Luguët et la Communauté des Communes Conflent Canigò. Le premier à Bilade et le second sur le Parking Julià. Un troisième verra le jour près de l'aire de pique-nique.

## Stationnement :

Avec l'été le nombre de résidents augmente. Toujours dans l'esprit du « bien vivre ensemble », merci de respecter le stationnement et d'utiliser les différents parkings.

Déjections canines : Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à laisser aux rues et abords du village, un aspect propre, y compris sur l'aire de pique-nique et à l'espace Castellane, où de nombreux visiteurs viennent apprécier les charmes du village et des enfants viennent y jouer.

## Sécurité feux de forêts :

Depuis le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 30 septembre tout feu est interdit en dehors des places à feu autorisées. Le risque journalier d'incendie est consultable sur le site : [www.prevention-incendie66.com](http://www.prevention-incendie66.com)

## La commune a recruté :

Des changements sont intervenus.

- Cédric Carrillo, en contrat aidé pour l'entretien du village.
- Mylène Sitja est en charge de l'entretien des gîtes.

## **Relais Télévision**

- Après de longues années d'attente et en partenariat avec la commune de Molitg et la Chaîne Thermale du Soleil, le relais de télévision a été remis en état

## Actions diverses :

- Guy Carol a effectué un don de 150€ à la commune destiné à son embellissement.
- Le gîte Eglise a été transformé. Une chambre de « passage » a été créée ainsi qu'une buanderie pour les locataires.
- En vue d'une montée en gamme, la pièce à vivre du gîte Fontaine a été transformée et la cuisine refaite.



Afin de sécuriser le cheminement du canyoning sur la D14, dans les gorges, une action a été menée conjointement avec les services du CD66, la commune de Molitg, laquelle a mis des terrains à disposition pour servir de parking.

La suite des aménagements est en cours.

L'association de chasse de Campôme s'est rassemblée en A.G. De nouveaux membres campômois seront les bienvenus.

## Actions à mener prochainement

- Plantations d'arbustes et plantes mellifères sur les berges de la Castellane et en divers points au profit des insectes butineurs.
- Travaux d'aménagements dans les gîtes

## La légende du bouquet des herbes de la Saint Jean



« C'est l'histoire de Maria, une belle jeune fille qui, la nuit de la Saint Joan, fait connaissance d'un bel inconnu. A l'aube, la belle court la garrigue cueillir le ramellet Sant Joanenc (le bouquet de la Saint Jean) composé d'herbes sauvages et sacrées : l'immortelle (sempreviva), le millepertuis (perico groc), une feuille de noyer (noguera) et de l'orpin (mort i viu). « Elle réunit ces herbes en croix pour les clouer sur la porte d'entrée du logis. Maria remplace alors le bouquet de l'année écoulée, le brûle dans la cheminée dont la fumée s'échappe vers le soleil en promesse de prospérité des cieus... Ce bouquet posséderait les vertus d'éloigner, diable, sorcières (bruixes) et esprits malfaisants. Au matin, comme convenu, le galant se présenta au seuil du logis de la belle Maria. Il ébaucha

plusieurs tentatives pour y entrer mais fut pris de malaises. Devant ses échecs, il disparu soudain dans une odeur âcre de soufre en lâchant un lugubre hurlement. La belle effrayée réalisa alors que sous les beaux traits du prétendant se dissimulait le diable. Son ramellet de Bonaventura venait de la sauver. Ainsi, court toujours cette belle légende dans tout le Pays Catalan !

Cette année la traditionnelle fête des Focs de Sant Joan a laissé, mesures sanitaires obligent, place à un atelier de confection des bouquets. Les Campômois se sont retrouvés en espérant le faire autour d'un feu l'an prochain.



### Environnement :

Il est important de porter un intérêt à notre environnement. Suite à la consultation, depuis le 27 avril, à 23:00, le village et aussi la vallée plongent dans le noir. Depuis lors, des sons nouveaux sont apparus ; le cri du petit-duc, le rossignol philomèle. De nombreux insectes et lépidoptères sont de retour. La vie nocturne reprend son cours et les finances de la commune devraient s'en réjouir.

Les hirondelles sont là depuis quelques semaines maintenant. Les déjections qu'elles « déposent » sur les pas de porte ou rebords de fenêtre sont source de désagréments. Soyez indulgents envers ces oiseaux qui traversent mers, déserts et savanes pour venir se reproduire sous nos cieus. Il est bon à savoir qu'en France, toutes les espèces d'hirondelles bénéficient d'un statut de protection par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature (art L411-1 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français). Ainsi il est interdit en tout temps de détruire ou de porter atteinte aux hirondelles, ainsi qu'à leurs nids (même inoccupés) ou à leur couvées ». Il s'agit d'un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende (art L415-3 du C Env). L'idéal, si vous ne souhaitez pas être importunés par les hirondelles, est de les dissuader de construire les nids sous vos génoises.

Abeilles et insectes butineurs : le nouveau cimetière ainsi qu'une partie de l'espace pique-nique ne sont pas fauchés dans leur totalité. Une zone appelée BZZzone est laissée au profit des insectes butineurs, abeilles et autre faune appréciant les espaces naturels.

Vers luisants : En voilà un drôle d'animal qui disparaît petit à petit. Si vous en voyez, n'hésitez pas à renseigner les fiches d'observation sur le site d'organisme qui les étudient. (<http://estuaire.net>, par exemple).

Mairie ouverte : Mer/ Sam de 9 à 12h - tel : 0468050213 - mail : [mairiedecampome@orange.fr](mailto:mairiedecampome@orange.fr)  
site : [www.campome.com](http://www.campome.com)